sciencespo.aix

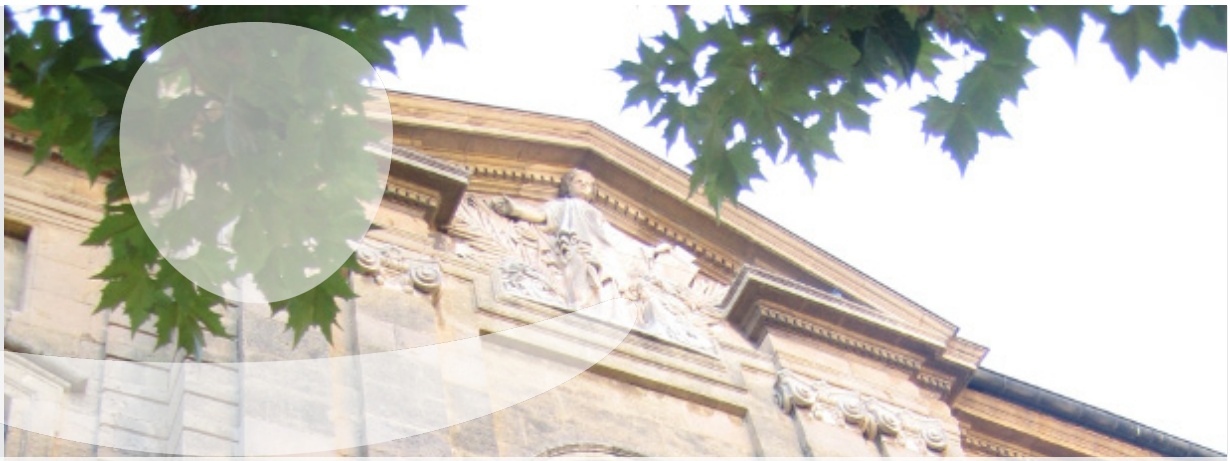

La Maîtrise de la langue écrite et parlée

gage de crédibilité et d'efficacité



Responsable : Anne MEYER-HEINE, Maître de conférences à Sciences Po Aix
anne.meyer-heine@sciencespo-aix.fr - Tél. : 06 63 34 06 55

Renseignements et inscriptions : Mme Dominique LEGER
formation.continue@sciencespo-aix.fr - Tél. : 04 42 17 05 27 - Fax : 04 42 17 05 28
(secrétariat fermé de mi-juillet à fin août. Contacter alors la responsable de formation)

« Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité : elle permet de communiquer à l'oral comme à l'écrit, dans diverses situations ; elle permet de comprendre et d'exprimer ses droits et ses devoirs. »
(Ministère de l'Éducation Nationale)

Objectifs de la formation

La maîtrise de la langue française est un gage de crédibilité, quel que soit le secteur d'activité et le poste occupé.
Cette formation s'adresse à tous ceux qui désirent potentialiser leur efficacité, en exploitant la richesse du français écrit et parlé.
Elle leur permet également d'être mieux compris et entendus, d'éviter ainsi les problèmes de communication et les conflits potentiels.

Programme d'enseignement

Il comprend non seulement la maîtrise d'outils théoriques et le rappel de notions clés mais aussi des mises en situation et des exercices concrets de communication écrite et orale, ainsi que l'analyse des subtilités du maniement de la langue française.
De manière générale, la formation a pour but de donner à chacun les instruments pour faire face plus aisément à ses obligations professionnelles et personnelles.

I – Maîtrise et perfectionnement de la langue
Orthographe, grammaire et syntaxe
II – Écrire et parler pour… en fonction de la situation de communication
La lettre, le courriel, le compte rendu, la présentation, l'argumentation.
Persuader et convaincre, argumenter, informer, donner un ordre, expliquer, savoir écouter et dialoguer...

Calendrier

La formation se déroule sur une journée (de 10h à 13h et de 14h à 17h).
Plusieurs sessions sont prévues pendant l'année, en novembre, février et mai.

Coût de la formation

Le coût de la formation est de 180 €.
Les professions libérales et les salariés peuvent bénéficier d'un congé ou d'un droit individuel de formation et d'une prise en charge par leur entreprise.
Les demandeurs d'emploi peuvent faire une demande d'aide à la formation au Pôle Emploi.